

Intitulé

Se préparer à la retraite -  
Salarié ESAT

Référence

FOR 104

Public ciblé

Salariés des ESAT

Intervenant:

Référente FALC

Prérequis

Aucun

Lieu

- À Mende en inter
- Sur l'établissement en intra

Durée

- 1 Journée
- 7 heures de formation

Prix Intra / hors frais annexes

1500€ / Hors frais annexes

\*Net de TVA par décision d'exonération de la  
DIRRECTE OCCITANIE du 03 Juin 2019

F004B

# Formation

## Se préparer à la retraite - Salarié ESAT

### Objectifs opérationnels

- Appréhender positivement son futur parcours de vie
- Connaître les conditions du droit à la retraite et anticiper ses ressources financières
- Participer à la préparation de ce projet et au choix du lieu de vie
- Évaluer ses besoins et développer de nouvelles compétences, centres d'intérêts, relations

### Objectifs pédagogiques

- S'impliquer dans les modalités du suivi et la mise en œuvre du droit à la retraite
- Connaître les professionnels susceptibles de leur apporter de l'aide
- Concevoir un nouveau projet de vie
- Comprendre les changements à venir pour faire des choix
- Se questionner sur leur représentation de la vieillesse et ses enjeux

### Contenu

- La retraite : pourquoi s'y préparer?
  - Les questions que je me pose en tant que salarié : Pourquoi, quand, qui, comment, où?
  - Quels sont les changements de rythme (temps, activités, lieux...)
  - Sa représentation de la vieillesse
- Le changement de statut à la retraite :
  - Définition du statut de travailleur en statut de retraité
  - Mes droits
  - Mes ressources
  - Différents lieux de résidence
  - Ma protection juridique
- Participer à son nouveau projet de vie / être acteur de mon projet
  - Faire le point sur ses expériences et ses envies
  - Réfléchir à de nouvelles activités, loisirs
  - Découvrir et choisir son nouveau lieu de vie

### Évaluation des résultats

ATL Formation met en œuvre un dispositif d'évaluation permettant de mesurer la progression des acquis des participants, et d'adapter l'intervention. Pour ce faire, les outils et méthodes à disposition sont :

- Une auto-évaluation initiale de connaissance/compétences : qui permet à chacun de se situer dans sa pratique professionnelle et de cibler ses objectifs et ses besoins en formation.
- Une évaluation par objectif : à la fin de chaque objectif pour mesurer l'acquisition des compétences.